



MAIRIE
DE

FERMANVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE SA SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

Liste affichée et mise en ligne conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	N° Délibération	TITRE DE LA DELIBERATION
1	D2023-06	Finances communales – Budget M57 – Approbation du compte de gestion 2022 – Adopté à l'unanimité
2	D2023-07	Finances communales – Budgets M57 et M4 – Désignation d'un président de séance pour le vote comptes administratifs 2022 – Mme Françoise BERTRAND désignée à l'unanimité
3	D2023-08	Finances communales – Budget M57 – Approbation du compte administratif 2022 : Approuvé à la majorité (10 pour et 1 abstention)
4	D2023-09	Finances communales – Budget M57 – Affectation des résultats de l'exercice 2022 – Approuvée à l'unanimité
5	D2023-10	Finances communales – Budget M57 – Vote du budget primitif 2023 – Approuvé à l'unanimité
6	D2023-11	Finances communales – Vote des taux d'imposition 2023 – Approuvé à l'unanimité
7	D2023-12	Finances – Budget annexe Moulin Cardin M4 – Approb° du compte de gestion 2022 – Adopté à l'unanimité
8	D2023-13	Finances – Budget annexe Moulin Cardin M4 – Approb° du compte administratif 2022 – Approuvé à la majorité (10 pour 1 abstention)
9	D2023-14	Finances – Budget annexe Moulin Cardin M4 – affectation des résultats 2022 – Approuvée à l'unanimité
10	D2023-15	Finances – Budget annexe Moulin Cardin M4 vote du budget primitif 2023 – Approuvé à l'unanimité
11	D2023-16	Finances communales – Budget M57 – subventions aux associations pour 2023 – Adoptées (voir détail sur délibération)
12	D2023-17	Subventions aux associations dont le versement est transféré par la Communauté d'Agglomération le Cotentin à la commune de Fermanville pour 2023 – Approuvée à l'unanimité
13	D2023-18	Commande publique – Travaux de déplacement des services administratifs dans l'ancien CLSH – Avenant n° 1 au lot n° 5 électricité – Approuvé à l'unanimité

Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE

☎ 02.33.88.56.66 ✉ mairie.fermanville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h